



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 MAI 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-145**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**REPRESENTE(S)** : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Marie BACH, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anais SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Sébastien MENARD

=====

**FONCIER - Avenue Abbé Pierre - Acquisition d'une parcelle à la SAS GGL  
AMENAGEMENT**

M. Charles PONS expose :

Mes chers collègues,

Dans le cadre de la rénovation du Palais de Justice de Perpignan, il est prévu la construction d'une 2<sup>ème</sup> salle d'assise sur un terrain, propriété de l'Etat (Ministère de la Justice), en bordure de l'Avenue Abbé Pierre.

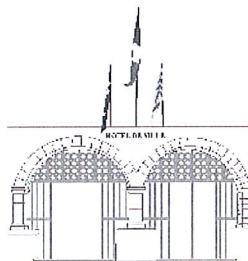
Afin de réaliser les travaux permettant l'accès au futur projet et le réaménagement de l'Avenue Abbé Pierre, il convient de procéder à l'acquisition suivante :

Objet : Parcelle cadastrée section **BP n° 108** d'une superficie de **50 m<sup>2</sup>** sise Avenue Abbé Pierre,

Vendeur : **SAS GGL AMENAGEMENT**

Prix : **Euro symbolique**

Considérant l'intérêt du projet, le Conseil Municipal décide :



1/ D'approuver l'acquisition foncière ci-dessus décrite.

2/ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière.

3/ De prévoir la dépense au budget de la Ville.

OÙ cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

55 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230510-172208-DE-1-1

Accusé reçu le : 16 MAI 2023

Affiché le : 16 MAI 2023

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué





Hotel Assise

Abbe

Noel

Suzanne

Rue

Avenue

Docteur

Jean - Louis

Rond-Point  
Christian Barnard

Torreilles

Point

Avenue

Pierre

Reclus

Rue Delmore

Cartelles

Avenue

Avenue

Panchoy

Vu pour être annexé à la délibération  
**110 MAI 2023**  
du Conseil Municipal en date du.....

